

la rive droite du Mississippi depuis la ville de St. Louis, inclusivement, jusqu'au Sault St. Antoine. Pendant une heure et demie, les spectateurs, par l'effet d'une complète et agréable illusion, jouirent de tout l'agrément que pourrait procurer une promenade réelle sur les eaux de ce beau fleuve. Le départ était supposé avoir lieu vers le coucher du soleil, et la promenade se poursuivait toute la nuit et jusques après le lever du soleil. La ville de St. Louis, assise sur une rive en Amphithéâtre qui laisse apercevoir d'un seul coup d'œil la plus intéressante portion de ses édifices, paraissait resplendissante de ses derniers feux du jour et magnifiquement reflétée dans les eaux du fleuve. Ce spectacle semblait aussi naturel qu'il était magique. — Puis, par l'effet d'un mouvement lent imprimé à la toile, le départ s'opérait, vous remontiez le fleuve dont les rives s'enlevaient sous vos yeux, en vous offrant le charme de leurs sites pittoresques, le spectacle grandiose de leurs montagnes, de leurs rochers, de leurs forêts, et leurs prairies, etc. De temps à autre, vous vous arrêtiez en face des villes et des villages, vis-à-vis l'embouchure des rivières tributaires du Mississippi, etc. Quelquefois encore de magnifiques perspectives vous ravissaient vos regards. Car, l'artiste ne s'est pas borné à peindre, au naturel, les scènes telles qu'on peut les contempler à mesure que l'on descend ou que l'on remonte le fleuve; il s'est appliqué à reproduire tout ce que l'œil pourrait admirer de vues intéressantes, en plongeant son regard, du haut du vaisseau, dans la direction même du cours des eaux. Par l'effet de cette ingénieuse conception, vous avez quelquefois le plaisir d'apercevoir, encore dans le lointain, un groupe d'îles, l'aspect des rapides avec les vaisseaux à vapeur et les diverses espèces d'embarcations qui les descendent; — quelquefois votre regard plonge dans l'immensité des prairies naturelles, à travers lesquelles vous voyez le Mississippi s'enfoncer, serpente, se rétrécir et disparaître. Au surplus, l'œuvre de messieurs Lewis et King n'est pas seulement une œuvre d'agrément; c'est surtout un travail très-instructif et par conséquent bien utile. On y trouve le moyen le plus expéditif, comme le plus agréable d'apprendre pertinemment la géographie et la topographie d'une des plus belles parties du territoire des Etats Unis. L'exhibition a lieu dans la vieille église de St. André, rue St. Pierre.

Concours Littéraire.

Nous sommes heureux d'avoir à mettre au jour les données suivantes que nous communiquons M.le Secrétaire-Correspondant de l'Institut Canadien de Montréal, sur un concours littéraire ouvert à la jeunesse studieuse du pays par un concitoyen honorable dont le motif est d'offrir un encouragement à l'émulation des nombreux amis des Lettres en Canada :

I. A dater d'aujourd'hui, 1er mai 1851, un concours est ouvert à la jeunesse du pays, pour un Essai sur la proposition suivante :

Du meilleur emploi qu'un citoyen peut faire de son existence, tant pour la société que pour la famille.

II. Le concours est ouvert jusqu'au premier jour d'octobre 1851. — Les concurrents devront livrer leurs Essais pour cette époque.

III. Le Comité de Régie de l'Institut-Canadien choisira en dehors des membres composant l'Institut, trois personnes compétentes, chargées de juger les Essais et de proclamer celui qu'elles penseront le plus digne d'être couronné.

IV. Le choix de ces personnes devra être ratifié par l'Institut, dans sa première séance régulière du mois d'octobre 1851.

V. L'Essai jugé le plus digne d'obtenir le prix sera proclamé sur le rapport des juges dans la séance du 17 décembre 1851, jour anniversaire de la fondation de l'Institut.

VI. Le prix destiné par l'Honorable P. de Boucherville à l'Auteur de l'Essai couronné, consistera en une médaille d'or de la valeur de £10, ou en une somme de même valeur, au choix du compos. leur heureux.

VII. L'Institut aura le droit de conserver les différents Essais soumis au concours, et pourra les publier dans les journaux.

VIII. Toutes correspondances ou demandes d'explications sur le concours, devront être adressées au Secrétaire-Correspondant de l'Institut-Canadien.

Par Ordre, P. G. PAPINEAU, Sec. Cor. I. C.

Publications Nouvelles.

Le Transatlantique.

Nous recevons le numéro spécimen de ce Journal qui doit se publier à Paris pour le départ des steamers transatlantiques, et remplir une lacune dans la presse française en y faisant pour la France ce que le Wilmer and Smith's European Times a fait pour l'Angleterre. Les nouvelles d'Europe, les variétés, le commerce et les annonces, y tiendront une place distincte, et le journal promet de tenir ses lecteurs au courant de tout ce qui peut généralement intéresser dans les divisions qu'il embrasse. Le commerce et les annonces réuniront tout ce que peut y désirer d'important et d'usuel la classe nombreuse à laquelle ces deux parties sont spécialement destinées dans l'ancien aussi bien que dans le nouveau monde. Il contiendra en outre les informations nécessaires aux négociants et aux voyageurs sur les Etats-Unis et sur l'Amérique, et procurera le même avantage aux américains qui, se rendant en Europe, s'occupent pour leurs affaires, soit pour leurs plaisirs, non pas la moindre idée des voies de communications, des moyens de transports, des hôtels, cafés, restaurants, établissements de toute sorte, etc., qu'il leur est indispensable de connaître.

Le Transatlantique s'annonce comme pouvant tenir lieu des grands journaux de Paris, dont le coût est si élevé, moyennant sept piastres environ par année pour le Canada.

Le Phare de New-York.

Cette publication, dont nous avons sous les yeux le premier numéro (du 10 mai), paraît devoir réaliser à la lettre les conditions de son programme. Malgré les soins multipliés qui ont présidé à la fondation de ce journal, l'Éditeur, M. E. Masseras, a su répandre l'intérêt et la variété dans ces premières pages qui ne le cèdent en rien sous le rapport de la rédaction et de la pensée, aux journaux de premier ordre publiés sur ce continent.

Le Phare, dont nous venons récemment annoncé le prospectus, est une feuille commerciale et d'annonces aussi bien qu'un journal politique et de littérature. Il se publie hebdomadairement à New-York, sous format grand in-4° de douze pages, outre la couverture qui reçoit les annonces; et le prix de souscription pour le Canada (affranchi jusqu'à la frontière) n'est que de trois dollars 50cts. par an.

La Ruche Canadienne.

Deux Canadiens de Troy, N. Y. MM. Alexandre Louis Malhot et Jacques Edmond Dion, se proposent de fonder sous ce titre un

journal sera donc, de donner le goût des lettres et de la lecture, d'instruire et d'informer ceux de nos compatriotes qui ne peuvent se procurer facilement des journaux Français d'outre-mer ou du Canada. Nous tiendrons toujours nos lecteurs au courant des nouvelles importantes de l'étranger et du pays, et surtout pouvant communiquer facilement avec le Canada, notre premier devoir sera de leur faire part de ce qui se passe chez nous, dans cette chère patrie que tout Canadien des Etats-Unis aime toujours comme s'il y vivait, aime à se faire rappeler et espère revoir encore.

La Ruche Canadienne paraîtra à compter du 15 mai tous les jeudis au prix de deux piastres par année.

Sous peu de jours il paraîtra à New-York un autre journal intitulé "Moniteur Américain," feuille hebdomadaire de même que l'Illustration de Paris, dont elle sera le pendant en Amérique. L'abonnement à ces deux publications réunies coûtera 10 dollars par an. L'adresse est à New-York, Broadway, 267, M.M. Marion et Le Chevalier.

"L'Ouvrier", journal populaire publié depuis peu de temps à St Roch de Québec par M.M. F. Pichet et Cie, ne paraît également qu'une fois la semaine, et annonce vouloir se dédier à l'amusement et à l'instruction du peuple, sans prendre part aux discussions politiques. L'abonnement est d'une piastre par année.

Ces auxiliaires nouveaux de la presse d'Amérique aideront à la diffusion de la langue française sur ce continent, là même où l'existence en est menacée par l'envahissement progressif de l'idiotisme le plus généralement usagé; et cette considération nous fait convenir avec la Minerve que ces feuilles méritent l'accueil favorable de tous ceux qui font partie ou qui dépendent de la grande nation.

Le Canadien vient d'augmenter considérablement son format et de recomposer son titre en lettres de dimensions correspondantes; ce qui déjà donne l'idée des améliorations qu'il se propose pour l'avenir tant par l'extension de son cadre que par ses efforts pour bien remplir le programme qui se trouve résumé en peu de mots dans le sous-titre placé en tête de la feuille: "Nos Institutions, notre Langue et nos Loix." L'article par lequel le Canadien inaugure la vingt-unième année de son existence, se termine ainsi :

"La carte qui accompagne le présent numéro, indiquant les routes des chemins de fer d'Halifax et de Saint-André à Québec, de Québec à Richmond et à Montréal, de Richmond à Portland, etc., est due au talent distingué de M. N. Aubin, qui à tant d'autres talents joint ceux du dessinateur et du lithographe."

Nous ne pouvons de nous-mêmes rien dire de ce travail de M. Aubin, n'en ayant pas reçu copie.

(Par le Télégraphe.)

Nouvelles d'Europe.

(Les nouvelles apportées par l'Arctic, arrivé le 13 à N. Y., sont d'un faible intérêt, et elles sont ici omises par inadvertance.)

Le télégraphe a signalé l'arrivée du Cambria à Halifax, le 13 au soir.

Les nouvelles d'Angleterre et du continent sont peu importantes.

Le sujet de la plus grande préoccupation à Londres est la Grande Exhibition, dont la Reine en personne a solennellement inauguré l'ouverture, le premier mai, et présence de trente mille spectateurs, sans qu'il y ait eu d'accident ni de désordre à déplorer.

Le 2 mai, le ministère Russell a été défait sur une motion de M. Hume tendant à différer pendant un an la mise à exécution de la Loi sur la propriété.

Le Bill touchant les disqualifications des Juifs a été lu pour la seconde fois.

L'émigration d'Angleterre et d'Irlande continue d'être considérable.

Toute appréhension d'une crise ministérielle à Paris, a cessé, et la rumeur y donne cours à la vieille histoire selon laquelle Louis-Napoléon fait de grands efforts pour obtenir une prolongation de ses pouvoirs.

L'insurrection de Portugal a été vaincue.

L'Autriche et la Russie ont requis le sultan de retenir en Turquie Kossuth et ses partisans pour deux années encore. Le Sultan a l'intention de s'y refuser en se mettant sous la protection de l'Angleterre et de la France.

FAITS DIVERS.

—Le Times s'étonne et se plaint que l'Exposition de Londres ne soit précédée ni consacrée par aucune formule de prière, par aucune pensée religieuse. Et cependant, que d'accidents n'a-t-on pas prévus et prophétisés! Manque de solidité du palais de cristal, danger d'incendie, crainte de frêve noire ou maladie pestilentielle par suite du rassemblement sur un même point d'une foule d'étrangers plus ou moins respectables; crainte de famine; enfin, il ne manque pas de personnes éclairées qui

manière elle vient de perdre un de ses plus chauds partisans M. T..., qui, en sa qualité de banquier, la favorisait de ses talents et de sa bourse. Il courtoisait depuis quelque temps Mlle. C..., protestante, qui lui avait déjà fait plusieurs avances, à la condition qu'il épouserait après avoir abjuré la religion catholique. La religion est si peu de chose aux yeux de certaines gens, et surtout aux yeux des rédacteurs de la Libre propagande, que M. T..., n'hésita pas un seul instant à faire cette double promesse, et M. Bert, ministre protestant, fut appelé à recevoir en même temps, dans le sein de son Eglise, un nouveau croyant et un époux sans honneur.

"Mais la Providence, qui ne cesse de veiller et qui se plaît à donner de temps à autre quelque terrible exemple, ne tarda pas à punir l'apostat, qui s'est trouvé tout-à-coup frappé d'une violente maladie et menacé d'une mort instantanée. Il lui fallut alors régler ses comptes avec sa conscience. On assure néanmoins qu'il a eu le temps de se reconnaître et qu'il est mort avec les secours de la religion catholique, laissant ainsi un mémorable exemple de la justice divine à ceux qui ont été et qui continueraient encore à être ses imitateurs."

IMMIGRATION AUX ETATS-UNIS.—Le Journal of Commerce donne le relevé suivant de l'immigration à New-York durant les quatre premiers mois de la présente année; et on y remarque une augmentation extraordinaire dans le nombre des émigrés, si on en compare la liste avec celle de l'immigration durant les quatre mois correspondants de l'année dernière :

Table with 3 columns: Month, 1850, 1851. Rows: Janvier (13,154 vs 14,709), Février (3,206 vs 8,170), Mars (5,569 vs 16,055), Avril (14,627 vs 27,779), Total (36,551 vs 66,556).

Différence en plus 30,157

Des émigrants arrivés en Avril, 15,968 venaient d'Irlande; 6,372 d'Allemagne; 2,679 d'Angleterre; 726 d'Ecosse; et 717 de France. On peut observer que l'augmentation est entièrement dans l'immigration Irlandaise.

Trois paquebots de Liverpool qui entrèrent au port de New-York le premier de mai, portaient 1,774 émigrants.

Le nombre total de passagers arrivés à New-York durant le mois d'avril, est de 140,455 venant de toutes parts, y compris Chagres, la Havane, etc.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

On lit dans le Memorial Bordelais : HORRIBLE MALHEUR.—"Vendredi soir, (18 avril), vers sept heures, le sieur Pierre Ducasse, ouvrier chez M. Mothes, qui avait établi, rue de Toulouse, 160, une vaste usine à plâtre et à briques, voulant, nous dit-on, s'assurer si le four commençait à être suffisamment chauffé, eut l'imprudence de monter sur le dit four, et pénétra même dans l'intérieur. Le gaz qui s'évaporait l'asphyxia. Aussitôt il tomba sans pouvoir se relever. Un de ses camarades ne le voyant plus revenir, se dotta de l'événement, et appela le secours des gens de la maison.

"M. Mothes, propriétaire de l'usine, n'écouterait que son courage et ne calculant pas le danger, s'élança dans cette fournaise pour sauver son malheureux ouvrier. Il y trouva également la mort. Au même instant, les fils de M. Mothes—Jacques, âgé de dix sept ans, Jean, âgé de quinze ans, et Léon, âgé de douze ans,—ne voyant pas revenir leur père, volèrent à son secours, et se précipitant à l'envi dans ce tombeau brûlant, ils y furent asphyxiés, ainsi que leur infortuné père. Les cris d'une mère au désespoir se firent bientôt entendre au dehors de l'établissement. Un inconnu s'élança dans cette fournaise, et parvint à en retirer encore vivant le plus jeune des enfants: il respirait à peine. Ce sauveur n'osa pas risquer une seconde épreuve, d'ailleurs inutile, et qui devait l'exposer à être asphyxié lui-même.

"Enfin arriva le sieur Jean-Martin, portefaix de farine, qui est parvenu à retirer les quatre malheureux, c'est-à-dire M. Mothes, ses deux enfants et l'ouvrier; mais déjà la mort avait saisi sa proie, et ce n'étaient plus que quatre cadavres.

"Le désespoir de la famille Mothes et des habitants du quartier ne saurait se décrire. Quatre enfants et une veuve, dont la raison paraît altérée, restent pour pleurer une perte irréparable.

"M. Mothes était un industriel fort remarquable. Le malheur l'avait longtemps poursuivi, et, en créant dans ses derniers temps une usine à chaux, il avait l'espérance de voir enfin le sort de sa famille trouver un soulagement notable. C'est au milieu de cette espérance, si douce pour un père de famille, qu'une mort affreuse et inattendue est venue le frapper avec deux de ses enfants; les seuls qui pouvaient, en raison de leur âge, devenir les

perdu ainsi sans retour le plateau le plus fertile du Caucase. Les montagnards ont fait de grandes pertes dans les nombreux combats qui ont marqué cette campagne. Les pertes des Russes, quoique beaucoup moins élevées, ont aussi été très-sensibles.

(Du Journal de Québec.)

Reliques.

La semaine dernière on a trouvé dans le cimetière de la Pointe-Lévi, la cage de fer dans laquelle fut exposée en 1763 la femme Dodier, née Corriveau, pour avoir donné la mort à son mari. Cette cage a la forme humaine. Nous en donnerons la description dans notre prochain numéro.

Nous faisons à l'heure qu'il est des recherches pour nous procurer les documents relatifs à l'exécution de cette femme devenue célèbre dans le pays, par le meurtre de trois maris.

Jusqu'ici nous n'avons pu nous procurer que le certificat donné par le gouverneur M. Murray au père, Joseph Corriveau, après sa condamnation, pour attester son innocence et pour défendre de lui imputer le crime de sa fille; et l'ordonnance par laquelle le même gouverneur fit enlever la cage qui faisait horreur aux passants.

Société Saint-Jean-Baptiste de bienfaisance de New-York.

Les élections trimestrielles de la société ont eu lieu le 7 mai. Voici le résultat des élections :

- Président. . . . . G. Franchère, Vice-président. . . . . F. Morreau, Trésorier. . . . . F. Robidou, Secrétaire-archiviste. . . . . F. Glockmeyer, Secrétaire-correspondant. . . . . G. Batchelor, Commissaire-ordonnateur. . . . . Ed. Labrie, Directeurs. . . . . J. Lavolette, J. Fréarieu, J. Farlardeau, A. D. Charpentier, C. Chabot.

Tous les journaux français sont priés de reproduire tous les rapports de cette société.

Au Correspondant . . .

Vos informations nous sont précieuses, mais il y a impossibilité de souscrire à votre suggestion. Il sera cependant adopté quelque moyen d'en réaliser l'objet.

MARIAGE.

En cette ville, le 6 du courant, par le Rév. J. J. Vinet, Curé du Sault-au-Récollet, Monsieur Antoine Ovide Brousseau, Etudiant en Droit, à Dlle Marie Céline Comte, tous deux de Montréal.

DECES.

En cette ville, le 9 mai, M. Joseph Roi, à l'âge de 59 ans.

A Beaulieu, le 9 M. Silvain Guertin, âgé de 68 ans. A Beaufort, le 13, André Gaudry, écuyer, l'un des officiers de la douane de Québec, à l'âge de 48 ans. Enlevé après trois jours d'une maladie foudroyante à la tendresse d'une épouse affectionnée et de cinq jeunes enfants, dont il était l'unique soutien, il emporte avec lui dans la tombe les regrets universels de ses nombreux amis, et la réputation bien méritée d'un chrétien fervent et d'un citoyen intègre. Ses funérailles ont eu lieu à Beaufort, hier, à 8 heures.

A la Rivière-du-Loup, le 7, après 14 mois de maladie, à l'âge de 63 ans et 6 mois, Dame Marie-Émilie Arpin dite Potevin, épouse de M. J. B. St. Onge.

A St. Athanase, le 12 du courant, après une maladie de quinze jours, Henry Aubertin, Ecuyer, Notaire Public, Maire du Village de St. Athanase, Régistrateur du Comté de Rouville, Magistrat, Ancien Marguillier de la paroisse.—M. Aubertin n'était âgé que de 41 ans.—Sa mort prématurée ne peut manquer d'être sincèrement déplorée par la nombreuse portion de ses Compatriotes qui à eu des rapports avec lui, et qui a pu apprécier ses belles qualités de chrétien et de citoyen. Partisan dévoué et fervent de notre sainte religion, il donnait à ses compatriotes l'exemple d'une piété franche et généreuse. Comme homme de Profession, comme Magistrat, etc., il a toujours su, par sa capacité, par ses procédés honorables et désintéressés, se concilier à bon droit la considération et l'estime universelle. Dans ses relations intimes, il se faisait tendrement affectionner de ses amis, par sa gaieté aimable et par toutes ces qualités du cœur qui constituent le véritable ami. Type du bon citoyen et de vifs longtemps dans le souvenir de ses compatriotes, et les vivs regrets vont le suivre à son tombeau.—Il laisse une épouse plongée dans la plus profonde affliction.

ANNONCES.

PEINTURES, HUILES, ETC.

Le soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul, où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis.

Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg des Récollets, et exécutés dans le plus court délai.

MICHEL MOSES.

Montréal, 13 Mai, 1851.

ON DEMANDE

TTN CHANTRE

Sur l'invitation qui lui en a été faite, M. l'Abbé Chiquy vient de partir pour l'Illinois, dans le but de visiter les Canadiens qui y ont des établissements. Il ne sera de retour que vers la fin de Juin.

M. Wm. E. Logan, le géologue renommé que le gouvernement provincial a chargé de l'exploration du Canada, est l'un des Jurés appréciateurs des "travaux minéralogiques, métallurgiques, etc., et des produits minéraux" à être exhibés à l'exposition universelle de Londres; et l'on assure qu'il sera bientôt membre de la Société Royale d'Angleterre.

Le conseil de ville, dans une réunion tenue avant hier, a résolu d'adjointre Robert Abraham, écuyer, avocat, à T. Peltier, écuyer, avocat ordinaire de la corporation.

Le Directeur-Général des postes a assisté le 8 du courant à un banquet public auquel ses nombreux amis de Brockville l'avaient convié pour le féliciter de sa nomination à cette charge. La satisfaction des habitants de Brockville à cet égard est partagée par le public, car la manière dont M. Morris remplit ses fonctions lui mérite cet honneur.

On lit dans le Montréal Transcript : "Les journaux anglais se remplissent plus que d'ordinaire de détails de meurtres qui sont le fruit de la violence et de l'empoisonnement, ainsi que d'exécutions que nous remarquons être dans une proportion égale. Ce crime s'est multiplié dans une proportion si effrayante depuis que les criminels, particulièrement les femmes, obtiennent l'impunité, que le peuple d'Angleterre convient généralement de la nécessité qu'il y a de pendre les meurtriers, et Jurés et Juges font leur devoir, et l'exécutif est encouragé par l'opinion publique dans sa persistance à résister à toute tentative en faveur d'une commutation lorsque la perpétration de ce crime horrible est clairement prouvée."

On nous écrit de St. Paul du Wallamette (Territoire de l'Orégon), en date du 20 février dernier :

"Dans une précédente lettre, je vous annonçais officiellement que l'Orégon avait de l'or."